

Chambre des communes

J'ai connu John Dahmer comme collègue en politique, citoyen intéressé et ami. Il a été actif pendant de nombreuses années à tous les paliers de la vie politique, sans cesse en train d'apprendre, de partager et de donner. Il était dévoué, engagé et plein d'énergie. Je sais qu'il aurait été un parlementaire distingué et respecté.

Monsieur le Président, en cette journée consacrée à l'ouverture d'une nouvelle session du Parlement, les anciens députés comme les nouveaux débordent d'enthousiasme et il leur tarde de se mettre à l'oeuvre. J'en suis à ma septième ouverture de session et je ressens moi aussi ce sentiment de dévouement et de détermination qui nous étreint tous. Je sens aussi l'ardeur et l'énergie des néophytes. Comme je connaissais John Dahmer, je peux témoigner que son enthousiasme et son énergie auraient aujourd'hui été sans borne. Il aurait gagné sa place avec fierté et travaillé avec un dévouement sans défaut.

Bien sûr, sa présence nous manquera, monsieur le Président, mais son esprit, son sens du service et des responsabilités continueront de vivre en chacun de nous pendant toute cette trente-quatrième législature. Au nom de la Chambre, je présente à sa famille et à ses amis nos sincères condoléances et leur fait part de notre profond regret de ne pas l'avoir avec nous ici aujourd'hui.

M. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur le Président, comme l'a indiqué le vice-premier ministre, aujourd'hui est un jour très spécial. Chaque député de cette chambre et en particulier les nouveaux élus ont pénétré dans cette enceinte imprégné d'un sentiment de fierté et d'accomplissement à la suite des élections et conscients du grand honneur que leur a fait l'électorat en leur permettant de faire leur part sur la scène publique canadienne. Nous partageons les sentiments du vice-premier ministre à l'égard de notre collègue de l'Alberta, qu'un décès prématuré a empêché de venir partager aujourd'hui avec nous ce sentiment d'honneur et de privilège que nous ressentons tous.

J'ai eu l'occasion au cours de la dernière campagne électorale de passer quelque temps dans la circonscription de Beaver River. Je sais que M. Dahmer était très estimé de ses électeurs et je peux sans difficulté témoigner des réalisations dont on a fait état à son sujet pendant la campagne électorale.

Je fais également écho aux remarques du vice-premier ministre en ajoutant que nous n'aurons pas la chance de

profiter de la contribution spéciale que M. Dahmer aurait pu nous faire partager, tant par son expérience qu'en sa qualité de député de cette circonscription très importante de l'Ouest canadien.

Au nom de notre groupe, en particulier au nom des députés de l'Ouest et du Nord, nous voulons également exprimer nos condoléances à la famille de M. Dahmer et lui dire combien nous regrettons qu'il ne puisse être parmi nous aujourd'hui pour partager ce moment très important auquel, nous le savons, il aspirait tant. Nous savons qu'il aurait rendu de fiers services à son pays.

• (1740)

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, ceux d'entre nous qui connaissaient la réputation de John Dahmer ont été très attristés d'apprendre son décès. Nous savons, d'après les remarques faites par son fils, qu'il a été extrêmement compatissant toute sa vie et que son but ultime était d'être élu au Parlement du Canada. Nous sommes heureux qu'il ait réussi au moins à atteindre son but, mais je dois dire que la nouvelle de son décès nous a beaucoup peiné.

Au nom de mes collègues du Nouveau parti démocratique, j'offre mes plus sincères condoléances à son épouse, sa famille et ses amis.

M. le Président: Je demande aux députés d'observer un moment de silence.

[*Note de l'éditeur: La Chambre observe un moment de silence.*]

* * *

LA CHAMBRE DES COMMUNES

NOMINATION DES MEMBRES DU BUREAU DE RÉGIE INTERNE.

M. le Président: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que l'hon. Donald Frank Mazankowski, l'hon. Douglas Grinsdale Lewis, l'hon. Herb Gray, Jean-Robert Gauthier et Nelson Riis ont été nommés membres du Bureau de régie interne, aux fins et en vertu des dispositions du chapitre 42 du premier supplément des Lois révisées du Canada, 1985, intitulé «Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada».

[*Français*]

NOMINATION DU PRÉSIDENT DES COMITÉS PLÉNIERS

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je propose: